

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **29 novembre 2023**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **28**
Nombre de pouvoirs : **1**

Le six décembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 28 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 1 membre du Conseil Municipal :

M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20231206-001

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 20 novembre 2023 ;

Vu la Délibération n° DL20230412-006 approuvant le budget principal « 2023 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal « 2023 », comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	73	Impôts et taxes	126 723,00
014	Atténuation de produits	- 9 919,00	731	Imposition Directe	63 539,00
011	Charges à caractère général	198 112,02	74	Dotations et participations	125 009,02
66	Frais financiers	- 3 000,00	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00			
	TOTAL	208 193,02		TOTAL	208 193,02

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	187 908,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
23	Immobilisations en cours	- 705 294,96	16	Emprunts et dettes assimilées	- 529 625,00
21	Immobilisations corporelles	- 92 000,00	13	Subventions d'investissement	- 79 761,96
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 000,00			
	TOTAL	- 589 386,96		TOTAL	- 589 386,96

Fait en Mairie d'Ussel, le 6 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20231206-DL20231206-001-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023
Date de mise en ligne : 07/12/2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE